

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 18 juillet 2008
(convocation du 7 juillet 2008)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Juillet Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DAVID Jean-Louis à/c de 12 h 40
M. BENOIT Jean-Jacques à M. LABISTE Bernard à/c de 13 h 15
Mme. BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel
M. CAZABONNE Didier à Mme. FAYET Véronique
M. DUCHENE Michel à M. BRON Jean-Charles
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent à/c de 13 h 15
M. ANZIANI Alain à M. GUICHOUX Jacques à/c 13 h 15
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. BRUGERE Nicolas à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme. COLLET Brigitte à Mme. DESSERTINE Laurence
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. DANJON Frédéric à Mme. CURVALE Laure
M. DELAUX Stéphan à M. GAUTE Jean-Michel
M. DUBOS Gérard à Mlle. DELTIMPLE Nathalie
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain

Mlle. EL KHADIR Samira à M. RAYNAUD Jacques jusqu'à 13 h 00
puis à M. MERCIER Michel à/c de 13 h 00
Mme. FAORO Michèle à Mme. FOURCADE Paulette
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. AMBRY Stéphane à/c de 13 h 15
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel à/c de 13 h 15
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à/c de 13 h 15
M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT Jean-Jacques
Mme PARCELIER Muriel à M. POIGNONEC Michel à/c de 11 h 00
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
Mme. PIAZZA Arielle à M. SOLARI Joël
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent à/c de 13 h 15
M. RAYNAL Franck à M. MILLET Thierry
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. LIRE Marie Françoise
M. TRIJOULET Thierry à M. CHARRIER Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Régie autonome du M.I.N. de Brienne- Rapport d'activité 2007-Compte financier de l'exercice 2007- Section investissements- Section Exploitation- Balance Générale- Bilan-Compte de résultat-Communication

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le rapport d'activité 2007 de la Régie du M.I.N. et le compte financier joints au présent rapport, sont présentés en communication au Conseil de Communauté.

Ils seront soumis au Conseil d'Administration de la Régie, lors de la réunion du 26 juin 2008.

I – Rapport d'activité

FAITS MARQUANTS 2007

- ♦ Après l'achèvement l'année précédente par la CUB et la Régie de la réhabilitation des parties communes et structurantes de la Halle centrale, cœur stratégique du Marché, et point de commercialisation des produits agricoles (fruits et légumes notamment), l'année 2007 a été marquée par la réalisation d'un programme sans précédent de rénovation intérieure des bâtiments et des équipements sous maîtrise d'ouvrage des entreprises concessionnaires qui y sont installées, et après validation des programmes de la Régie. Par suite, la totalité de l'ouvrage est rénovée (280 mètres linéaires).
- ♦ Fort d'une rénovation consécutive à la construction continuelle de nouveaux ouvrages et extensions, voire rénovation des réalisations plus anciennes, le M. I. N. a pu engager des actions visant à la dynamisation de son activité commerciale propre, indépendamment des infrastructures : campagnes commerciales, actions de présentation, visites (scolaires, universitaires, professionnels, organismes sociaux, etc.) relations constructives nouvelles avec les autres M. I. N., ont ainsi marqué l'année 2007.

- ♦ Le M. I. N. a également accueilli sur son site l'implantation de plusieurs nouvelles entreprises du secteur alimentaire frais en 2007 et instruit divers dossiers visant à la réalisation de nouvelles structures (entrepôts).
- ♦ Dans ce contexte nouveau, le M. I. N. utilise désormais la quasi totalité de ses espaces et bâtis disponibles ce qui l'amène à solliciter l'attribution d'espaces complémentaires dans la perspective de satisfaire les attentes de toutes les entreprises qui sollicitent leur accueil.

♦ **REPERES**

Le tableau ci-dessous regroupe les principaux paramètres concernant les quantitatifs se rattachant à l'activité du Pôle.

	2003	2004	2005	2006	2007
Taux d'occupation des emplacements commerciaux au 31 décembre	98 %	98 %	98 %	98 %	99 %
Nombre de concessions et contrats avec les entreprises	95	92	102	107	111
Nombre d'entrées de véhicules sur le site	442 640	441 756	454 031	435 562	437 * 000
Nombre d'enlèvement de déchets	1 151	1 278	1 413	1 452	1 232 [◇]
Nombre de commandes auprès des fournisseurs et services extérieurs	737	626	678	655	707

* Estimatif

- ◇ Diminution liée à une réorganisation du système de gestion des déchets, malgré une augmentation de leur volume.

Désormais, le M. I. N. dispose de six secteurs principaux d'activité.

1. Marché de gros de fruits et légumes et produits assimilés ;
2. secteur plantes fleurs, produits horticoles et fournitures pour professionnels ;
3. mûrissage de bananes (présence de 50 chambres de mûrissage sur le site) ;
4. produits de la mer ;
5. produits surgelés ;

6. autres (fromages et produits lactés, services spécialisés divers du secteur alimentaire).

Ainsi le M. I. N. couvre la plupart des secteurs commerciaux alimentaires frais, cette polyvalence renforçant l'attractivité du site et son équilibre économique.

L'annexe sise rue Carle Vernet devrait pouvoir accueillir très prochainement (2008) de nouveaux acteurs économiques et un pôle logistique (étude engagée en 2007).

FONCTIONNEMENT GENERAL

La Régie du M. I. N. constitue un établissement public autonome, indépendant de la CUB, et créé par celle-ci au 1^{er} janvier 1975.

Les Régies gestionnaires de M. I. N. disposent d'une réglementation spécifique récemment redéfinie afin de répondre efficacement au contexte économique et à la décentralisation. Les gestionnaires disposent dès lors d'une réelle capacité d'action, en matière de gestion. La Régie avec son Conseil d'Administration, regroupant tant des élus du Conseil de Communauté que divers représentants du monde économique et administratif régional, définit, en liaison avec les stratégies de la CUB, les orientations de la gestion du M. I. N. et s'attache à favoriser l'accueil des acteurs économiques, et leur développement.

La finalité première du M. I. N. porte, bien entendu, plus particulièrement sur l'organisation de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires frais au stade de gros, ainsi qu'à la formation des cours journaliers des produits d'origine agricole.

Diverses activités connexes y sont cependant présentes.

Le Conseil d'Administration de la Régie s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice ce qui a donné lieu au vote de 29 délibérations.

Au 31 décembre 2007, les effectifs du personnel de la Régie étaient de 29 agents (situation stable par rapport aux exercices antérieurs).

SYNTHESE DE L'ACTIVITE

L'activité du M. I. N. a porté pour l'année 2007, sur 240.000 tonnes de produits commercialisés environ, pour ce qui concerne les seuls produits réglementés (produits alimentaires végétaux frais d'origine agricole, dont la commercialisation au stade de gros ne peut intervenir réglementairement que sur le site du M. I. N.).

Le M. I. N. s'attache à poursuivre la diversification de ses activités sur l'ensemble du secteur commercial alimentaire autre que de détail,

notamment en matière de logistique et de services, le secteur des fleurs et de l'horticulture, ainsi que du mareyage, présentant une tendance constante à se développer. La transformation et le conditionnement sur place de certains produits tendent à se développer.

AUTRES ASPECTS

La Régie du M. I. N. porte actuellement un effort particulier concernant l'adaptation du site aux exigences du développement durable. Pour ce faire, elle a en 2007 réorganisé en profondeur le système de collecte et de traitement des déchets qui fait l'objet d'un système d'enlèvement après tri préalable et de compactage adapté selon la nature de ces déchets (bois, cartons, autres déchets). Le recyclage de ces derniers est également assuré par des sociétés partenaires spécialisées et au moyen d'équipements techniques adaptés, acquis au cours de l'exercice.

La rénovation des bâtiments a par ailleurs permis une amélioration sensible de l'hygiène et l'utilisation de nouvelles techniques de balayage, nettoyage et désinfection.

La rénovation générale précitée des bâtiments et la mise en œuvre de ce dispositif se traduit désormais par une capacité des entreprises à respecter les normes ISO et à bénéficier de l'homologation correspondante, ce qui bien entendu leur donne plus aisément accès à des marchés importants dont les exigences sanitaires sont de plus en plus précises.

En outre, le M. I. N. a engagé un processus complet de rénovation de son système de surveillance et de contrôle vidéo interne afin d'assurer la meilleure sécurité du site.

II – Compte financier

SECTION EXPLOITATION ET INVESTISSEMENTS

A – SECTION EXPLOITATION

Le montant des charges constatées au 31 décembre 2007 s'établit à **2.502.003,39 €**, celui des produits à **2.592.842,71 €**.

Le résultat donne lieu à excédent comptable dégagé sur l'exercice de 131.401,32 € avant impôt sur les sociétés, soit 90.839,32 € après règlement de l'impôt.

Au cours de l'exercice, la Régie a engagé le remboursement à la Communauté Urbaine du coût des travaux réalisés en maîtrise d'ouvrage communautaire, soit 110.328 € H. T. pour l'exercice (5 % du coût), conformément aux dispositions contractuelles établies (avenant n° 3 du 25 octobre 2004 à la convention générale de gestion liant la Communauté et la Régie en date du 29 décembre 1995).

Le tableau ci-dessous fait par ailleurs apparaître le détail des charges et produits de la section exploitation par chapitre ; un récapitulatif de l'évolution des comptes les plus

significatifs est également présenté.

Détail des charges et produits de la section par chapitres

	2006	2007	Différence	% + ou -
<u>Charges</u>				
Achats	142 092,99	132 097,63	- 9 995,36	- 7,03
Services extérieurs	854 268,18	951 684,81	97 416,63	11,40
Impôts et taxes	42 228,88	50 597,33	8 368,45	19,82
Charges de personnel	1 046 933,67	1 083 575,74	36 642,07	3,50
Autres charges de gestion	100 098,32	74 544,46	- 25 553,86	- 25,53
Charges exceptionnelles	2 722,52	3 426,37	703,85	25,85
Dotations amortissements	175 777,59	165 515,05	- 10 262,54	- 5,84
Impôts sur les bénéfices	47 371,00	40 562,00	- 6 809,00	- 14,37
	2 411 493,15	2 502 003,39	90 510,24	3,75
<u>Produits</u>				
Rabais, ristournes obtenus	-			
Produits d'exploitation	2 443 086,69	2 570 886,26	127 799,57	5,23
Subvention d'exploitation PTT	8 875,24	10 488,72	1 613,48	18,18
Produits exceptionnels	34 747,88	11 307,39	- 23 440,49	- 67,46
Reprise s/amort./provisions	33 021,48	160,34	- 32 861,14	- 99,51
	2 519 731,29	2 592 842,71	73 111,42	2,90

Evolution des comptes

Les postes de charges et de recettes présentant une évolution significative par rapport à l'exercice antérieur sont répertoriés ci-dessous :

1 – Charges d'exploitation

Achats : - 7,03 %

- 14,00 % Electricité
- + 21,00 % Petit outillage
- 39,00 % Fournitures d'entretien Mareyeurs
- + 22,00 % Vêtements de travail

Services extérieurs : + 11,40 %

- + 14,00 % Autres redevances
- 76,00 % Contrats entretien monte-charges
- 26,00 % Personnel intérim

- 85,00 % Honoraires
- + 603,00 % Foires et exposition
- + 1513,00 % Catalogues imprimés
- + 97,00 % Réceptions

Impôts et taxes : + 19,82 %

Charges de personnel : + 3,50 %

Autres charges de gestion : - 25,53 %

Charges exceptionnelles : + 25,85 %

Dotations-amortissements : - 5,84 %

- + 3,00 % Dotations amortissements
- 16,00 % Dotations provision actifs circulants

Impôts sur les bénéfices : - 14,37 %

2 – Recettes

Produits d'exploitation : + 5,23 %

- 1,76 % Produits droits accès
- + 0,74 % Redevances halle grossistes
- + 15,24 % Redevances autres usagers/entrepôts

Subvention d'exploitation : + 18,18 %

Subvention d'exploitation versée par la CUB : 0

Subvention PTT : + 18,18 %

Produits exceptionnels : - 67,46 %

Reprise sur amortissement et provisions : - 99,51 %

B – SECTION INVESTISSEMENTS

- charges 200.066,65
- produits 265.654,22

Le solde comptable s'établit par conséquent à : **65.587,57.**

BILAN

Le bilan de l'exercice qui reprend le résultat des écritures des sections exploitation et investissements susmentionnées, fait apparaître pour l'exercice un résultat positif de **90.839,32.**

COMPTE DE RESULTAT

Conformément aux éléments figurant au bilan de la Régie, le Compte de Résultat s'établit comme suit :

Charges	2.502.003,39
Produits	2.592.842,71
Résultat	90.839,32

VI – BALANCE GENERALE

La balance générale qui regroupe les mouvements et soldes comptables de l'exercice est incluse au Compte Financier annexé au présent rapport.

Conformément à la convention générale de gestion du M.I.N., la Régie est tenue de présenter à la Communauté Urbaine, les comptes de gestion.
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 juillet 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
1 AOÛT 2008**

PUBLIÉ LE : 1 AOÛT 2008

M. CLAUDE SOUBIRAN